

Bulletin de réservation - Tarifs 2026

IMPORTANT

Nous contacter

En cas d'urgence lors de votre visite
veuillez contacter le :

07 68 20 95 87

Mail : resagroupes@leshortillonnages.fr

20min avant

Merci de vous présenter
impérativement 20 min en avance
sinon nous serons dans l'obligation
de raccourcir votre balade.

Max. 12 pers./barque

Afin de faciliter l'embarquement
veuillez répartir votre effectif selon
le nombre de barques.

Exemple :

48 personnes/12 = 4 barques

Visites accompagnées des Hortillonnages

Raison sociale et adresse de l'organisme : _____

Nom responsable délégué pour l'excursion : _____

Adresse email : _____

Téléphone : _____

Nombre de personnes
pour l'excursion : _____

Nombre de barques
(12 pers./ barque) : _____

Visite prévue le : _____

Heures de départs en fonction des périodes

Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre

Avril - Octobre

09 ^h 30	10 ^h 15	11 ^h 00	13 ^h 30	14 ^h 15	10 ^h 15	11 ^h 00	13 ^h 30	14 ^h 15
15 ^h 00	15 ^h 45	16 ^h 30	17 ^h 15		15 ^h 00	15 ^h 45	16 ^h 30	
18 ^h 00* *Uniquement à la demande								

Tarifs et conditions de réservation

Adultes à partir de 17 ans	92,00€ la barque de 12 adultes
Adolescents de 11 à 16 ans	85,00€ la barque de 11 ados + 1 adulte
Enfants jusqu'à 10 ans	60,00€ la barque de 10 ans + 2 adultes ou 11 enfants + 1 adulte

- **Au tarif groupe s'ajoute une redevance :**
de 1€ par personne de plus de 11ans et 0,50€ par personne entre 3 et 10 ans.
- **Le versement d'un acompte pour réservation ferme sera exigé.**

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant :

Banque : Crédit Agricole

Code banque 18706	Code guichet 00000	Numéro de compte 48077700147	Clé 93
Adresse CRCA St Pierre à Amiens Nom du propriétaire du compte : Ass. Prot. Sauv. Site & env.Hortillons		Code IBAN FR76 1870 6000 0048 0777 0014 793	Code BIC/SWIFT AGRIFRPP887

Retards possible

En raison de l'affluence et des réglementations spécifiques encadrant la navigation des barques, des retards peuvent survenir.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée. Sachez que notre équipe met tout en œuvre pour garantir le bon déroulement de votre visite, malgré les aléas indépendants de notre volonté.

Condition de réservations : année 2026

Chaque année, du 1er avril au 31 octobre, l'association est en mesure d'organiser des promenades d'environ 45 minutes embarque dans les Hortillonnages aux conditions suivantes :

Article 1 : Nombre de passagers

L'association dispose de 12 bateaux réglementaires. Selon les règles de sécurité imposée par les services de la navigation, les passagers sont répartis comme suit :

- Groupes adultes ou familles | 12 adultes par barque
- Groupes d'ados. De 11 à 16 ans | 11 ados + 1 adulte
- Groupes enfants jusqu'à 10 ans | 10 ans + 2 adultes ou 11 enfants + 1 adulte

Article 2 : Groupe

Un ou plusieurs groupes peuvent embarquer simultanément en application de l'article 1. La réservation se fait avec un nombre de parc entier.

Article 3 : Embarcadère

Se présenter au 54, boulevard Beauvillé - 80000 Amiens – Téléphone : 03.22.92.12.19 – 07.68.20.95.87

Mail : resagroupes@leshortillonnages.fr

Merci de vous présenter impérativement 20 minutes en avance sans quoi votre balade se verra raccourci.

Afin de faciliter l'embarquement veuillez répartir votre effectif en groupe de 12 personnes (capacité Max d'une barque).

Article 4 : Composition des barques

Les barques concernant les groupes, n'étant pas réservé de manière complète pourront être composé de particulier, sauf demande particulière qui devrait être signalée au préalable par le responsable du groupe. Sans demande l'association se réservera le droit d'assurer la visite avec des particuliers. Cet article ne concerne pas les groupes Office du tourisme et ADRT.

Article 5 : Nous privilégions les horaires suivants pour les groupes :

- Le matin 10h15 et 11h00
- L'après-midi 14h15 et 15h00

En dehors des créneaux proposés dans le bulletin de réservation et sur demande écrite, une dérogation peut être accepté pour un horaire différent.

Article 6 : Durée des promenades :

Le parcours en barque dure environ 45 minutes. Nous vous informons que tout le groupe en retard, verra sa promenade écourtée dans le but de respecter les horaires ; exceptionnellement, si le planning des réservations le permet, la visite pourra s'effectuer comme prévu initialement.

Article 7 : Options

Toute option. Enregistrée restera valable 25 jours avant la prise prévue. Passé ce délai, nous ne vous garantissons pas de conserver l'option.

Article 8 : Réservation et participation financière.

Suite à l'option enregistré dans notre planning, un acompte devrait nous être versée dans un délai de 15 jours suivant la date d'option afin de confirmer ferme et définitive votre réservation.

A titre d'exemple :

Option notée par téléphone le 1er avril > confirmation, réservation le 15 avril.

1. Pour une réservation de 1 à 5 barque(s), un acompte d'1 barque ai demandé :
 - a. Groupes adultes : 92,00€
 - b. Groupes ados : 85,00€
 - c. Groupes enfants : 60,00€
2. Pour une réservation de plus de 5 barques : un acompte de 2 barques est demandé :
 - a. Groupes adultes : 184,00€
 - b. Groupes ados : 170,00€
 - c. Groupes enfants : 120,00€

Au tarif de groupe, ça ajoute une redevance de 1€ par personne de plus de 11 ans et 0,50 euros par personne entre 3 et 10 ans.

Article 9 : Annulation

Toute réservation annulée au moins 15 jours avant la promenade sera prise en considération : l'acompte vous serait donc remboursé si les délais d'annulation n'étaient pas respectés l'acompte resterait acquis à l'association.

Article 10 : annulation partielle

Si la réduction du nombre de parts réservés, intervient au moins 10 jours avant la date arrêtée. Pour la promenade. Aucune pénalité ne sera exigée. Par contre, à moins de 10 jours, la répartition des visiteurs se fera sur le nombre de barque prévu initialement et la totalité de la prestation sera due.

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales et annexes transmises pour valider votre réservation. Veuillez nous retourner un exemplaire du devis signé avec la mention « Bon pour accord ».

Le :

Le :

« Bon pour accord » et signature

Signature, (Mention « Lu et approuvé »)

En cochant cette case, je consens un traitement de mes données

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'APSSEH des Hortillonnages, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des adhérents. La base légale du traitement et l'exécution contractuelle. Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement, augmenter des éventuelles obligations légales. Elles sont hébergées en France et ils sont destinés au RGPD (règlement général sur la protection des données), vous bénéficier d'un droit d'accès, de rectifications et de suppression (sous certaines conditions aux informations qui vous concerne, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'APSSEH des Hortillonnages – 54, boulevard de Beauvillé à Amiens. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si, après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse <https://www.cnil.fr/plainte>.